



## BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2017  
N°316



*Un dernier réglage avant ouverture*

## LE MOT DU MAIRE

Il y a maintenant plus d'un an, naissait sur les réseaux sociaux l'idée d'une nouvelle forme de bibliothèque détachée de toutes contraintes, de toute censure et totalement gratuite.

Cette idée fit partout son chemin avec ses lots de réussites et d'échecs n'entamant pourtant en rien l'idée du projet.

A Ste-Anastasie ce fût le cas et toutes les cohabitations, passées, présentes ou futures sont ou seront les bienvenues.

Pour la commune – le temps administratif étant toujours long – cela aura pris un an, avant d'aboutir à une installation qui sera en service dans les jours prochains.

En ce qui nous concerne, cette initiative est née au sein du Centre Communal d'Action Sociale où elle a été proposée par l'un de ses membres, Madame Françoise GALLOY qui « du coup » s'est trouvée investie de la charge bénévole de suivre le fonctionnement de ce lieu public dont elle en a choisi l'enseigne : « **livres vagabonds** » situé à l'ouest de la Place des Ferrages.

Et maintenant, tout simplement bon vent et bonne lecture pour tous.

Jean-Pierre MORIN



## URBANISME

### POSE DE VELUX

Les travaux réalisés sur des constructions existantes sont soumis à permis de construire ou déclaration préalable s'il y a modification de l'aspect extérieur de la construction.

Ainsi, la pose de fenêtre de toit type « Velux » sur un bâtiment existant est considérée comme modification et donc soumise à déclaration préalable (art R.421-17 du code de l'urbanisme).

*Marcel LEPAGE, 1er Adjoint*



## POLICE MUNICIPALE



Même si la commune reste globalement bien préservée des cambriolages, notamment grâce à son système de vidéo-protection, 03 faits de vol avec effraction ont été commis le samedi 30 septembre 2017 dans la même rue. Les vidéos de la commune ont été saisies par les gendarmes et sont en cours d'exploitation.

Afin de lutter contre ces malfrats, chacun doit avoir une attitude vigilante et se doit d'être réactif. Dès qu'un véhicule ou individu suspect de par son attitude est repéré, il convient de relever des éléments pouvant permettre son identification comme par exemple de relever le numéro d'immatriculation du véhicule suspect. De plus, il est absolument essentiel d'en informer la **gendarmerie** de La Roquebrussanne **immédiatement** 07 jours sur 07, 24h/24 au **04.98.05.22.70**. afin de communiquer les éléments en votre possession. Vous pouvez également prévenir la police municipale (06.08.80.45.82.)



### USAGE DU FEU

A partir du 1er octobre l'usage du feu est autorisé selon des conditions précises définies par l'arrêté préfectoral du 16/05/2013.

Parmi les contraintes rappelons que l'incinération des végétaux coupés ne doit concerner que les opérations de débroussaillage obligatoire assorti d'une interdiction formelle de brûler par temps venteux (40 kms/heure).

Enfin, vous pouvez vous informer plus concrètement sur ce sujet en vous adressant à la mairie, en consultant le site internet <http://var.gouv.fr> ou en vous adressant à la police municipale 06.08.80.45.82

## SINISTRÉ ?

**Avant la publication de l'arrêté d'état de catastrophe naturelle.**

Faire un dossier (lettre décrivant les désordres avec photos datées). Expédier une copie à la mairie (service urbanisme), qui fera suivre en Préfecture. Conserver l'autre copie.

**Après la publication de l'arrêté et dans un délai de 10 jours maximum :** Faire parvenir à l'assurance une copie de l'arrêté, accompagnée d'une copie de la première déclaration.



**LE 21 NOVEMBRE 2017**

## LES FREQUENCES DE LA TNT CHANGENT

Le 21 novembre 2017, notre village sera concerné par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier Ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G).

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

**Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau :** ils devront, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 21 novembre.

**Si problèmes de réception : 09.70.81.88.18**

## COUPURE D'EAU

sur toute la commune

**le mercredi 8 novembre 2017**

**de 9h30 jusqu'à 18h**

en raison des travaux Rue Notre Dame

## Le PACS en mairie à compter du 1er novembre 2017

Traditionnellement la célébration des mariages se fait en mairie.

Le Pacs quant à lui était jusqu'à présent du ressort du tribunal.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'Officier d'Etat Civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017.



## CULTURE

Après des études à l'École Nationale des Arts Décoratifs de Nice, Pat Pellerin s'oriente vers l'art graphique et la création d'images de marques pour de grandes entreprises.

Ses recherches personnelles dans le domaine de l'expression plastique le conduiront très tôt vers l'abstraction.

Il participe à de nombreuses manifestations artistiques.

Aujourd'hui, il réside et travaille au Thoronet.

[www.patpellerin.com](http://www.patpellerin.com)

*Cathy SABATIER, Adjointe à la Culture*



## COOP'ART

Le sculpteur Hubert MILLET a investi la Galerie Garnier. Il travaille le matériau « Inox » pour sa création

personnelle.

Sont ajoutées ses photographies sur les jeux d'ombres et lumières se reflétant sur l'œuvre.

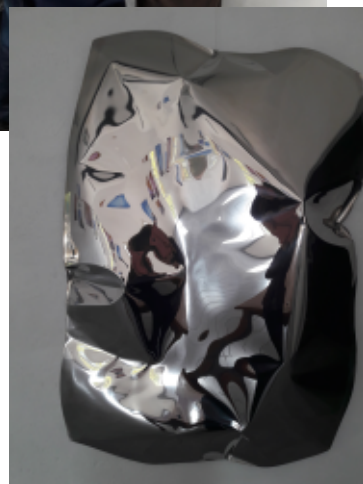
Trois classes de l'école élémentaire ont visité l'exposition. Les élèves étaient accompagnés par le Directeur et les professeurs.

Les sculptures ont attiré le regard des élèves avec l'effet miroir et se sont redécouverts avec des formes étonnantes et inattendues.

Ainsi ils se familiarisent avec de nombreux modes d'expression de l'art contemporain.

Un grand merci à tous pour votre collaboration avec Coop'Art.

*Le Président, Michel POTIER*



**Jean-Pierre MORIN, Maire de Ste-Anastasie sur Issole**

**Le Conseil Municipal,**

Ont l'honneur de vous inviter à la



COMMÉMORATION OFFICIELLE DE LA VICTOIRE DU 11 NOVEMBRE 1918  
avec la participation de la Chorale "CHANT ET AMITIÉ"

10H15 : **Départ du cortège** (devant la Mairie)

10H30 : **Cérémonie devant le Monument aux Morts** (cimetière)

10H45 : **Apéritif au Bistro Tazie**

# LA VIE AU VILLAGE

## RA TA TOUILLE

Nouveau spécialités italiennes

Plats du jour à emporter

Chaque jour plusieurs plats différents 8,40 €

Couscous royal tous les dimanches

Menu de groupe adapté à votre budget

Livraison de repas à domicile gratuite

## BOULANGERIE

La boulangerie sera fermée du lundi  
30 octobre au dimanche 12 novembre inclus.

## TRAVAUX DU MOIS

- Abattage arbres dangereux
- Tonte des bas côtés des routes
- Entretien arborescence
- Mise en sécurité chemin de Trumian
- Achèvement des travaux de la bibliothèque "livres vagabonds"
- Déménagement piano école de musique
- Mise en conformité de l'accessibilité à l'agence postale
- Poursuite des travaux de réhabilitation ancienne mairie



## « LIVRES VAGABONDS » Guide d'usage

- 1) La bibliothèque est alimentée par des dons d'ouvrages (limité à 10)
- 2) Les livres offerts doivent être en bon état
- 3) Ils doivent être déposés dans le casier prévu à cet effet
- 4) Seuls seront sélectionnés les livres de catégories demandés par le public
- 5) Les livres non retenus seront envoyés au « recyclage » (SIVED)

Pour obtenir d'autres renseignements, s'adresser à Madame Françoise GALLOY. Celle-ci, dans un premier temps, se tiendra à la disposition du public sur place le jeudi après-midi. Il est toutefois possible de se renseigner à l'accueil de la Mairie.

## LES RYTHMES SCOLAIRES



A la fin de l'année scolaire 2016-2017 la question du retour à la semaine de 4 jours de scolarité par semaine était à l'ordre du jour.

A défaut d'informations précises émanant du Ministre de l'Éducation Nationale, le Maire s'était engagé devant les parents d'élèves à maintenir quoi qu'il advienne le système et les coûts par famille en l'état pour l'année 2017-2018. C'est-à-dire 4 jours et demi à 1 € par semaine, soit 36 € par an.

Aujourd'hui la même question revient d'actualité. Une décision devra être prise selon les procédures administratives réglementaires.

Dans ce cadre, les conseils d'écoles composés des enseignants, des parents d'élèves et de la commune seront appelés à exprimer leurs avis.

La commune, respectant le caractère représentatif de ces organismes, ne participera à aucune consultation populaire comme cela avait été fait l'an passé et avait surpris certains parents d'élèves.

Ceci fait, ce dossier sera transmis pour décision à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Dans ce contexte, une information auprès des familles sera effectuée en toute transparence dans ces pages sans aucun prosélytisme, mais en faisant clairement part des nouvelles contraintes budgétaires impactées notamment par la suppression des contrats aidés.

A ce jour, et sous réserve de nouvelles dispositions prises par le Ministre la poursuite des NAP se traduirait inéluctablement par une très forte augmentation des tarifs appliqués aux familles qui pourrait se situer à environ 70 € par mois, sur la base de 70 enfants, sous réserve encore que les effectifs ne fléchissent pas. Toute nouvelle baisse entraînerait en effet une augmentation des tarifs.

*Eliette BERTHET,  
Déléguee aux Affaires Scolaires*

C.C.A.S

## REPAS DE NOEL



Le traditionnel repas de fin d'année aura lieu au RESTAURANT SCOLAIRE le **samedi 16 décembre** à 11h30.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre le plus rapidement possible à l'invitation que vous venez de recevoir et en tout état de cause avant le **VENDREDI 24 NOVEMBRE à 12h00 dernier délai.**

*Eliette BERTHET, 2ème Adjoint*

## Nouveauté....

Les chocolats seront disponibles à partir du 7 décembre 2017 à l'accueil de la mairie de 9h à 12h.

Merci de vous munir de votre bon de retrait.



Les personnes dans l'incapacité de se déplacer peuvent prendre contact auprès d'Anne-Laure au 04.94.69.64.43

## **DROIT DE RÉPONSE** "Honi soit qui mal y pense"

A la suite de la parution dans notre dernier bulletin municipal d'une galéjade relatant l'aventure fictive d'un nouvel arrivant à Ste-Anastasie, nous avons reçu une demande de droit de réponse que nous publions bien volontiers.

Ceci d'autant plus, que nous comprenons parfaitement l'humeur de leurs auteurs. En effet :

- la photo avait un peu jauni, elle datait des années 20 et il n'y a donc plus de survivants.
- l'un des pétitionnaires reprochait au Maire d'avoir cité le chemin de Damas, alors que selon lui il n'existait pas à Ste-Anastasie, ce qui est exact.
- un autre, nous a demandé de lui indiquer le nom de l'homme qui était venu se plaindre des joueurs de boules. Il lui a été simplement répondu qu'il ne s'agissait pas comme il le croyait d'un parisien, mais peut-être d'un marseillais ou même d'un patagon.

Quoi qu'il en soit, ayons une pensée pour les anciens du village, pour ceux qui nous y ont précédé et pour Marcel PAGNOL qui doit se retourner dans sa tombe.

*Les joueurs de boules de Sainte Anastasie*

*à*

*Monsieur le Maire*

*Hôtel de Ville*

*83136 Sainte Anastasie sur Issole*

*Le 16 octobre 2017*

*Monsieur le Maire,*

*Nous lisons toujours avec attention le « mot du maire » (les autres pages aussi), un mensuel fort intéressant et instructif (septembre 2017).*

*Mais en ce qui concerne votre « mot », vous deviez être à court d'idées pour aborder le sujet des « boules » qui n'a jamais été votre tasse de thé.*

*Aussi, permettez-nous d'apporter des éclaircissements sur notre façon de pratiquer la pétanque entre collègues ou amis de Sainte Anastasie ou d'ailleurs, bien entendu.*

*Peut-être que votre interlocuteur, s'il existe, peut venir au terrain de boules pour s'excuser d'avoir saisi la plus haute autorité municipale. Le malentendu sera ainsi dissipé et s'il a envie de jouer aux boules aucun problème. Nous pourrions ainsi faire connaissance, tester ses capacités et son intégration à la vie communale et aux usages locaux.*

*Merci de faire paraître ce courrier dans le bulletin municipal en « droit de réponse ».*

*Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.*

*PS : il ne faut pas envoyer le bouchon un peu trop loin !*

*Les signataires :*

*BATTESTI Jean, BAUDELET Stéphane, BELLE Michel, BONAUD Claude, CETANI François, CHIAPELLO Claude, JACOLOT-BENESTAN René, MANDRILLE Jean-Claude, PETITGAND Raymond, SABATIER Roger*

### **CHEMIN BERTRAND MARIN**

Les travaux de rénovation (adduction d'eau, élargissement de la voie et revêtement) sont prévus à compter du 06/11/2017.

Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux de voirie.



### **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Notre bureau de poste est désormais conforme aux normes concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux ont été réalisés par l'équipe municipale.



## LA VIE ASSOCIATIVE



### CLUB DES CIGALES

#### MANIFESTATIONS

##### - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

samedi 18 novembre 2017 à 11h salle polyvalente  
- réservée aux adhérents et à tous ceux qui souhaitent participer aux activités. Montant annuel de la cotisation 13 €

- **MARCHE de NOËL** : samedi 2 décembre 2017 de 10h à 17h salle polyvalente

Et un petit « conseil » de nos Cigales écrivaines

- Journée ensoleillée
- Ouverte à toutes les surprises
- Uniquement si vous savez
- Regarder avec bienveillance autour de vous !!

## SAINTE ANASTASIE

Entraînements tous niveaux (à partir de 16 ans) :

lundi de 20h30 à 22h

mercredi de 19h30 à 22h



Gymnase de Sainte Anastasie

S.A.V.B contact : 09.64.21.91.82 / mail : savb83136@gmail.com

*Club des cigales de Ste Anastasie sur Issole*



*Samedi 02 Décembre 2017 de 10h00 à 17h00*



*\* Salle Polyvalente \* Entrée Libre \*  
Renseignements au : 04 94 72 21 98 – 06 60 81 61 85*

## APESA



Sainte-Anastasie

## Halloween

4 novembre 2017 de 16h30 à 20h

salle polyvalente

défilé, contes d'Halloween, démo Onix, buffet sucré-salé,

**concours de citrouilles!**

Venez avec votre citrouille décorée

Une récompense par participant!



Entrée avec participation libre.

parentsdetasie@gmail.com ou 06.31.94.03.01

**Samedi 2 Décembre**

## Noël de l'Apesa



**De 14h à 17h Salle polyvalente**

Ateliers créatifs, goûter, vin chaud, surprise du Père Noël

Remise des lettres au Père Noël!!

3€ par enfant et gratuit pour nos adhérents

**Buvette sur place.**

Contact : 06.31.94.03.01 ou parentsdetasie@gmail.com



## ARTS'TASIE

L'atelier peinture enfants a réouvert ses portes pour une nouvelle année.

Venez nous rejoindre les mercredis après-midi à partir de 13h40.

Un cours d'essai est offert.

Contactez Sandrine au 06.79.38.83.49 pour plus de renseignements.

*Le bureau*

## Le calendrier des manifestations

### Samedi 4 novembre :

Halloween APESA de 16h30 à 20h salle polyvalente

### Samedi 11 novembre :

Cérémonie Officielle du 11 novembre 1918 à 10h15 devant la Mairie

### Vendredi 17 novembre :

Vernissage exposition Pat PELLERIN à 18h Galerie Garnier

**Exposition du 17 au 19/11 et du 24 au 26/11 de 15h à 18h**

**Samedi 18 novembre :** Assemblée Générale Club des Cigales à 11h salle polyvalente

### Samedi 2 décembre :

- Marché de Noël Club des Cigales de 10h à 17h salle polyvalente

- APESA Noël des enfants de 14h à 17h salle polyvalente

## Le carnet de Sainte-Anastasie

**Naissances :** Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Emy MAILLOT née le 26 septembre 2017, de Angelina ROS POTHIER né le 05 octobre 2017 et de Séréna HAMON née le 05 octobre 2017. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

**Décès :** Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Gérard CAPITAINE survenu le 02 octobre 2017, de Monsieur Pierre HARTMANN survenu le 12 octobre 2017 et de Madame Jeanne CRAVÉA survenu le 21 octobre 2017.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.



### SIVED NG

Foyers Z'Héros Déchet : ils s'engagent à réduire leurs déchets.

Le zéro déchet fait l'objet d'un réel engouement. Adopté par de plus en plus de personnes, il n'est pourtant pas évident de faire ses premiers pas vers ce mode de vie éco-responsable. Face à ce constat le SIVED NG, accompagné par son partenaire historique Ecoscience Provence, a lancé la première édition de l'opération « Foyers Z'Héros Déchet ». De septembre à février, une vingtaine de foyers volontaire du territoire est accompagnée par un coach pour tendre vers le zéro déchet avec pour objectif des réduire leur poubelle d'au moins 30%.

**Un des foyers engagés dans la démarche habite Sainte-Anastasie.** Déjà sensibilisé à la thématique, ce couple de retraités fait son compost et réutilise ou répare tout ce qui peut l'être. Afin de compléter ces premières bonnes habitudes, à leur demande, ils seront accompagnés pour apprendre à faire leurs propres produits d'entretien et leurs produits d'hygiène maison.

L'aventure leur a permis de rencontrer des personnes partageant ce même intérêt et d'échanger avec eux leurs astuces, recettes et méthodes zéro déchet. Cette aventure c'est avant tout du partage.

Pour plus de renseignements, SIVED : 04.98.05.23.92

## Les Poètes de Ste-Anastasie

Petit poème pour les Anciens

Sur le banc familial toute verdâtre de mousse  
Comme autrefois nous reviendrons causer  
Au mois de mai dans le jardin qui s'ensoleille  
Nous irons réchauffer nos vieux membres  
tremblants

Comme le renouveau mettra nos cœurs en fête  
Nous nous croirons encore aux heureux jours  
d'antan

Et je te sourirai tout en branlant ma tête  
Et tu me parleras d'amour en chevrotant  
Nous nous regarderons assis sous notre treille  
Avec des yeux tout pleins de souvenir de nos  
vingt ans

Lorsque tu seras vieux et que je serais vieille  
Quand mes cheveux blonds seront des cheveux  
blancs.

René

## DON DU SANG

**Mardi 7 novembre 2017**

de 7h30 à 12h

à la Maison de Garéoult

**Judi 23 novembre 2017**

de 8h à 12h30

à la salle polyvalente de Rocbaron



## Petites annonces

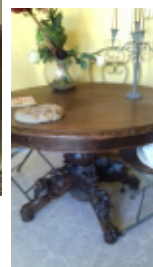
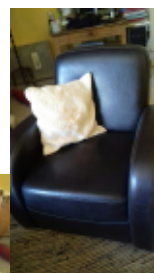
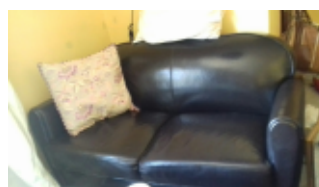
Pas de voiture ? Difficultés à vous déplacer ?

Je livre vos courses à domicile.

Conseils et sourire inclus. Tel : 06.46.19.14.26

A vendre salon club cuir  
noir 225 € et table bois  
100 €

Tel : 06.61.86.00.11



## INFORMATIONS PRATIQUES

### INFORMATIONS LOCALES

#### MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le  
**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H**  
**et le Mercredi de 13H30 à 16H30**  
Tel : 04.94.69.64.40

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30  
Samedi de 9h à 12h00  
Tél : 04.94.72.27.40

#### DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à  
12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H  
Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27  
Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves,  
Le Val et La Roquebrussanne

#### RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres"  
Le 1er mardi de chaque mois  
(se faire inscrire en Mairie au préalable)

#### ASSOCIATIONS

##### ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Place de la Poste Forcalqueiret

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à  
12h

Vendredi après-midi de 14h à 16h

DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous

13 av. de la Libération Forcalqueiret

Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h30

GAZDA Jean 0649663403 / CLERC 0613976425

##### LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire

Tél : 06.68.16.23.67

##### ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés  
(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08

Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque  
mois de 10H30 à 11H30

#### DIVERS

##### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne  
de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de  
l'Hôpital à Brignoles, 2 fois par mois de 9h à 12h  
Pour tous renseignements ou rendez-vous  
Tél au 04.98.05.93.81

##### C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés  
Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles  
Cité Administrative, Rue des Déportés  
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

#### Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles : Mission Locale

TERRE : 1er mercredi du mois toute la journée  
et les autres mercredis de 13h30 à 15h30

MARINE : le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

AIR : le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

Renseignements CIRFA au 04.22.43.90.10

ou la **Mission Locale 04.94.59.03.40**



### NUMEROS UTILES

#### MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40  
- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42  
- Service cantine : 04.94.69.64.40  
Fax : 04.94.69.64.41

#### POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82

Mail : pm@ste-anastasie.fr

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) :  
04.94.69.64.45 reçoit tous les matins  
de 9H à 11H30  
- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :  
Tél : 04.94.69.64.40  
reçoit le lundi de 10h à 11h30 et mardi, jeudi et  
vendredi de 9H à 11H30

#### GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le **17** uniquement pour les urgences

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y  
compris les simples contacts ou demandes de  
renseignements

URGENCES Pompiers : **18** Samu : **15**

#### FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à

Rocbaron : **04.94.86.40.24**

#### PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :  
32 37

#### DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83

Téléphone : 10 15 (\*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(\*) en cas de dérangement de votre ligne vous  
pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis  
à votre disposition pour contacter France Télécom

#### ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec  
l'assistante sociale : 04.83.95.42.30